

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 21/22 (1913) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | Funérailles du sergent-infirmier Renaud |
| Autor: | Feyler, Marie |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-555779 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous le regretterions non-seulement pour lui, mais pour nos frères, nos pères, nos amis, qui, blessés ou malades, se rendront compte un jour de tout le bien que peut faire une Croix-Rouge prête à faire face aux exigences impérieuses des moments critiques d'un conflit armé.

Reste le dernier alinéa: « En tout cas que l'élément féminin n'y joue pas un rôle autre que celui de grâce et de charité ». Nous voici loin des infirmières professionnelles, des mains nécessaires pour les besognes les plus humbles, mais les plus indispensables auprès des blessés immobilisés et auprès des malades! Nous ne pensons pas, cependant, que le Dr Yersin mette dans le « rôle de grâce et de charité »: la prise régulière de la température, les soins de propreté, les bains, les lavages, les maillots, les cataplasmes, l'administration des médicaments ou d'aliments, le changement de linge de corps et de la literie souillée,... en un mot tous les travaux d'une garde-malade propre, douce, attentive, dévouée aux malades, et désireuse — après trois ans d'études — de satisfaire les médecins sous les ordres desquels elle est placée.

Que M. le Dr Yersin veuille bien prendre des informations à ce sujet, et demander aux cinq peuples actuellement en guerre entre Scutari d'Albanie et Cons-

tantinople, si le manque de personnel professionnel, le manque d'infirmières qualifiées ne s'est pas cruellement fait sentir pendant de long mois, dans les hôpitaux improvisés depuis le mois d'octobre 1912, à l'Orient de l'Europe. Que ces femmes, *dont nous aurions besoin en Suisse aussi*, et qui sont formées par la Croix-Rouge ou par son entremise, remplissent d'abord consciencieusement leurs devoirs professionnels, et, s'il leur reste du temps libre, qu'elles en profitent pour faire l'œuvre « de grâce et de charité » préconisée par le Dr Yersin.

Que chacun reste à sa place: les médecins militaires auprès des troupes, les infirmiers militaires à leurs divers services prévus, les formations de la Croix-Rouge sur les routes d'évacuations et dans les hôpitaux du pays, les infirmières auprès des lits de leurs patients! Que chacun fasse son devoir, et nous pouvons espérer que tout ira bien.

Et quand, sous la dépendance du Service de Santé officiel et en temps de guerre, notre Croix-Rouge devra prêter son aide au service sanitaire militaire, nous aimons à croire qu'aucun médecin militaire ne parlera comme le maréchal Randon, mais qu'ils penseront, comme le bon La Fontaine, il y a quelque 250 ans: « On a souvent besoin d'un plus petit que soi ». Dr M^l.

Funérailles du sergent-infirmier Renaud

Extrait d'une lettre de la doctoresse Marie Feyler à Madame Renaud, mère de l'infirmier Renaud, mort à Philippias le 16 février

Philippias (Epire), le 20 février 1913.

Sûrement vous attendez, avec une impatience trop facile à comprendre, quelques détails sur les derniers moments de votre cher fils Louis Renaud. Son état a empiré si subitement et la mort elle-même

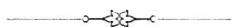
a été si prompte, qu'il n'a pu nous charger d'aucun message. Quelques heures avant sa mort, il disait encore à l'infirmier de garde: « Demain c'est toi qui te mettras au lit et je me leverai pour faire l'ouvrage »...

Dès que la nouvelle de sa mort s'est répandue ici, tout le monde a été ému et chacun est venu témoigner sa sympathie. La princesse Alice, la femme du prince André, est venue en personne parler à M. Reverdin, et elle a fait elle-même une couronne, dont j'ai détaché deux bouquets de violettes que nous vous rapporterons avec d'autres souvenirs de la tombe. Les officiers supérieurs de l'état-major et du service de santé, le commandant de la Croix-Rouge italienne, le médecin particulier du Diadoque, sont tous venus dire quel chagrin ils éprouvaient et apporter leurs condoléances.

Renaud a été enseveli avec les honneurs militaires dus à son grade de sergent. La Grèce lui a fait de belles funérailles. L'aide de camp du Diadoque est venu représenter le Prince royal, et 25 fantassins ont rendu les honneurs. Les infirmiers militaires grecs avaient demandé à porter le cercueil. Nos infirmiers suisses le précédaient, portant des couronnes. La Croix-Rouge italienne, notre voisine, avait envoyé une nombreuse délégation qui a salué le cercueil militairement avant de quitter le cimetière. — Un officier du corps d'infirmiers grec a rendu hommage au dévouement de Renaud; il a dit que tous les infirmiers grecs le considéraient comme un des leurs, et que par philanthropie et par dévouement il était mort au champ d'honneur, aussi bien qu'un soldat qui reçoit une balle sur le champ de bataille.

Les membres de l'ambulance suisse ont chanté autour de la tombe le « Cantique suisse » que Renaud aimait particulièrement, et que nous avions souvent chanté ensemble à sa demande. M. Stucker, bibliothécaire du roi, qui était ici depuis quelques semaines, et qui aimait beaucoup votre fils, a jeté des violettes sur le cercueil. Plusieurs officiers, des délégués des différents hôpitaux, et toutes les dames infirmières grecques, qui avaient travaillé avec votre fils, ont suivi le cercueil. Sur tout le parcours il y avait une foule émue et respectueuse; tous les soldats faisaient le salut militaire sur le passage du cercueil.

Le colonel Antoniades, chef du Service de Santé, a envoyé une couronne, la princesse Alice également, les infirmiers grecs avaient fait, dès le premier jour, trois belles couronnes de feuilles d'orangers, nos infirmiers, collègues de Renaud, une autre avec toutes les fleurs de printemps que l'on trouve déjà ici; et M. Marchand a fait une belle ancre, que nous avons posée sur le cercueil, entre les drapeaux de la Croix-Rouge et le drapeau suisse voilés de crêpe... Tout cela, hélas, ne vous rendra pas votre fils, mais je pense que cela vous fera plaisir de savoir comme Renaud était aimé de ceux qui l'ont connu ici. Quant aux membres de l'ambulance, il n'y en a pas un qui ne le regrette; ce sera un vrai chagrin de rentrer sans lui. L'ambulance s'assurera à perpétuité le terrain où repose Renaud, et sa tombe ne sera pas abandonnée.



Les sauveteurs-samaritains de Genève

La Société des samaritains de Genève, section de la Croix-Rouge suisse, compte plus de 700 membres; elle a une activité

florissante répartie en diverses branches: dispensaire — garde médicale du dimanche — office sanitaire — services sanitaires —